

Tél : 04.30.34.04.44

 xavier.rouanet@notaires.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Samedi sur rendez-vous
uniquement.

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Xavier ROUANET Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Xavier ROUANET et Charlène MOUREAU, Notaires associés », titulaire de plusieurs offices notariaux dont un office notarial à VILLEMOUSTAUSOU (Aude), 375 Avenue du Général de Gaulle,

CERTIFIE ET ATTESTE qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 18 décembre 2025,

Avec la participation de Maître Stéphane GROSJEAN, notaire à CARCASSONNE (Aude), assistant l'ACQUEREUR.

La Société dénommée **HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 32.000.000,00 €, dont le siège est à VENDARGUES (34740), 75 zone industrielle les Portes Domitiennes BP 30020, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

A vendu à :

La Société dénommée **MARCOU HABITAT**, Société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme au capital de 457 360,00 €, dont le siège est à CARCASSONNE (11000), 4 boulevard Marcou, identifiée au SIREN sous le numéro 551 850 159 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CARCASSONNE.

Les biens suivants :

1° A VILLENEUVE-MINERVOIS (AUDE) (11160), 1 Rue des Chênes :

Un terrain à bâtir

Portant le numéro un (1) du lotissement dénommé AROME.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	2540	LE VILLAGE	00 ha 04 a 00 ca

2° A VILLENEUVE-MINERVOIS (AUDE) (11160), 2 Rue des Chênes :

Un terrain à bâtir

Portant le numéro deux (2) du lotissement dénommé AROME.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	2541	LE VILLAGE	00 ha 04 a 00 ca

3° A VILLENEUVE-MINERVOIS (AUDE) (11160), 3 Rue des Chênes :

Un terrain à bâtir

Portant le numéro trois (3) du lotissement dénommé AROME.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	2542	LE VILLAGE	00 ha 04 a 00 ca

4° A VILLENEUVE-MINERVOIS (AUDE) (11160), 4 Rue des Chênes :

Un terrain à bâtir

Portant le numéro quatre (4) du lotissement dénommé AROME.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	2543	LE VILLAGE	00 ha 04 a 00 ca

La vente est conclue moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR), payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI j'ai établi la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit,
Les jour, mois et an susdits.

Maître Xavier ROUANET

Fait à VILLEMOUSTAUSSOU

Le 18 décembre 2025

